

PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

Le master 1 LIDIFLES (*Bac + 4, anciennement maîtrise*) est proposé conjointement par l'UCA et le CAVILAM – Alliance Française en formation continue. Il s'adresse prioritairement aux enseignants étrangers de français titulaires d'une licence, et pouvant justifier d'au moins 5 ans d'enseignement du FLE. Il peut également concerner des enseignants français de FLE en formation continue (*licence et justifiant de 5 ans d'expérience en FLE*). La formation se déroule sur deux années consécutives au mois de juillet au CAVILAM – Alliance Française à Vichy (*2 fois 4 semaines*). Il est obligatoire d'assister à l'ensemble des cours.

Les candidats intéressés doivent télécharger le dossier de candidature et le renvoyer dûment rempli au CAVILAM – Alliance Française à l'adresse indiquée avant fin février, date à laquelle Le CAVILAM – Alliance Française le transférera au jury de l'université. Le jury étudiera les dossiers et communiquera ses délibérations au CAVILAM – Alliance Française qui informera les candidats de la décision du jury à mi-mars.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Elle équivaut à 351 heures de formation et 60 crédits : 40 h qui correspondent à l'expérience et à la formation professionnelle antérieures et 311 h de formation au CAVILAM – Alliance Française (*dont 115 h d'autoformation*) en 17 unités d'enseignement (UE), la 17^{ème} UE « Rapport sur l'expérience professionnelle » se déroulant après les deux étés en France.

Cette formation conduit à l'obtention du diplôme national français « Master 1 – mention Sciences du langage, parcours Linguistique, didactique des langues et des cultures et français langue étrangère et seconde (LIDIFLES) ».

ANNÉES IMPAIRES (30 crédits)

Didactique 1 : 12 h + 15 h d'autoformation (3 crédits)

Méthode et pratiques en classe de FLE 1 : 14 h + 15 h d'autoformation (3 crédits)

Linguistique 1 : 18 h + 15 h d'autoformation (6 crédits)

Linguistique 2 : 8 h + 10 h d'autoformation (3 crédits)

Anthropologie culturelle de la France et des pays francophones : 16 h (3 crédits)

Langue étrangère : 16 h + 10 h d'autoformation (3 crédits)

Projets en didactique 1 : 8 h (3 crédits)

Observation des pratiques de classe de FLES : 6 h (3 crédits)

Reconnaissance au titre de l'expérience (3 crédits)

TOTAL : 98 h de cours et 65 h de travail personnel (163 h)

ANNÉES PAIRES (30 crédits)

Didactique 2 : 20 h (3 crédits)

Méthode et pratiques en classe de FLE 2 : 16 h + 10 h d'autoformation (3 crédits)

Communication professionnelle : 20 h + 10 h d'autoformation (3 crédits)

Projets en linguistique 1 : 8 h + 10 h d'autoformation (3 crédits)

Enseigner et apprendre avec le numérique 1 : 16 h + 10 h d'autoformation (3 crédits)

Enseigner et apprendre avec le numérique 2 : 18 h + 10 h d'autoformation (3 crédits)

Rapport sur l'expérience professionnelle – à rédiger dans l'année universitaire qui suit (6 crédits)

Stage en milieu professionnel – reconnaissance au titre de l'expérience professionnelle (6 crédits)

TOTAL : 98 h de cours et 50 h de travail personnel (148 h)

Les enseignements sont dispensés par des enseignants et des chargés de cours de l'Université Clermont Auvergne et du CAVILAM – Alliance Française.

LES OBJECTIFS ET LES CONTENUS DES UE

Les contenus du master 1 cherchent à toucher l'ensemble des savoirs et des savoir-faire nécessaires à un enseignant de langue.

Les unités de didactique ont pour objet l'apport d'informations théoriques et pratiques qui devraient permettre une réflexion personnelle sur ses pratiques ainsi qu'une certaine théorisation. Celle-ci peut alimenter des pratiques nouvelles et au minimum une analyse distanciée de la situation d'enseignement vécue au quotidien.

Les unités « Enseigner et apprendre avec le numérique » mettent les enseignants en situation d'utilisation des technologies et les conduisent à une utilisation raisonnée de ces techniques en classe de langue.

L'unité « Langue étrangère » a pour but, non d'apprendre une langue, mais de placer les enseignants en situation d'apprentissage et de les conduire à une auto-observation et réflexion sur l'apprentissage. Cette réflexion devra se concrétiser sous la forme d'un rapport rédigé et envoyé ultérieurement par chacun des participants.

L'unité « Communication professionnelle » est en prise directe avec la réalité du métier d'enseignant qui est d'abord un métier de la communication. Cette unité a pour but de faire réfléchir aux caractéristiques et aux contraintes communicatives et d'amener les enseignants à les pratiquer dans le groupe sous forme d'exposés.

L'unité « Anthropologie culturelle de la France et des pays francophones » vise à sensibiliser les enseignants aux concepts et aux techniques de l'anthropologie, de manière à leur permettre un regard plus distancié sur la culture française et francophone.

Les unités « Linguistique » se proposent de traiter quelques aspects de la langue de manière approfondie, de façon à permettre aux enseignants de mieux maîtriser le système de la langue qu'ils ont à enseigner. Le cours de théorie linguistique 1 insiste sur les aspects prosodiques et phonétiques du français et porte l'accent sur la phonétique corrective. Le cours de théorie linguistique 2 travaille sur l'écrit et l'organisation des textes.

L'unité « Rédaction du rapport sur l'expérience professionnelle » veut conduire le candidat à s'exprimer en français écrit en structurant une réflexion personnelle à partir de l'analyse de sa situation d'enseignement et en utilisant des aspects traités dans la maîtrise et des lectures complémentaires.

L'ÉVALUATION

L'évaluation se fait, suivant les unités d'enseignement, soit par contrôle continu durant la formation, soit par travaux à expédier après la fin du stage aux enseignants responsables aux dates indiquées par eux. Il appartient aux enseignants étrangers de vérifier (par mél - messagerie électronique - de préférence) si leur devoir est parvenu à destination. Les délais d'envoi donnés par les responsables doivent être respectés sous peine de devoir s'acquitter auprès de l'université des droits d'inscription pour l'année déterminante à l'obtention du diplôme.

Le rapport sur l'expérience professionnelle doit parvenir à :

Responsable du master LIDIFLES
Université Clermont Auvergne / CAVILAM – Alliance Française
UFR LCSH
29 bd Gergovia - 63037 Clermont-Ferrand cedex

Avant le 1^{er} mai de l'année consécutive au deuxième stage à Vichy.

Dans le cas où les enseignants souhaiteraient poser leur candidature au M2 LIDIFLES, ils devraient faire parvenir leur rapport sur l'expérience professionnelle avec le dossier de candidature au M2 avant le 15 janvier suivant le deuxième stage à Vichy.

L'admission en M1 LIDIFLES est soumise à une sélection sur dossier effectuée par l'université. Le dossier comprend les pièces précisées ci-dessous.

Documents à fournir :

1. Un formulaire de candidature dûment complété (*document joint*) ;
2. Un diplôme (*DALF*) ou un test attestant d'un niveau C1 en français. Au cas par cas, des candidats titulaires du B2 pourront être acceptés sous réserve de l'appréciation du dossier par l'université.
3. Une copie du seul diplôme de licence et sa traduction (*avec explication en français du système de notation s'il n'est pas sur 10 ou sur 20*) ;
4. Une/des attestation(s) d'emploi(s) signée du chef d'établissement et précisant le nombre d'heures de cours par année et le nombre d'années de travail ;
5. Une lettre de motivation manuscrite (= écrite à la main et non dactylographiée).
6. Une photocopie de votre passeport ;
7. Un acte de naissance

NB. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

**Tous ces documents devront être reçus avant le 27 février 2026 à l'adresse suivante
(par courriel de préférence) :**

CAVILAM – Alliance Française

À l'attention de Mme MONTAGNONT - mpmontagnont@cavilam.com

1, avenue des Célestins

CS 72678

03206 VICHY Cedex - France

Le CAVILAM – Alliance Française sera informé mi-mars de la décision de la Commission, informera les étudiants et enverra le dossier d'inscription aux candidats acceptés.